



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU VAR

Cabinet du Préfet

Toulon, le 14 JUIN 2005

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile

Compte rendu de la Commission d'information du port militaire de Toulon Jeudi 28 avril 2005 – 13h30 Base Navale de Toulon

Participants :

Monsieur DARTOUT, préfet du Var
Monsieur WINCKLER, Directeur de Cabinet du préfet
Madame FABRE, Chef du SIDPC

Représentants des administrations civiles de l'Etat :

Monsieur BOURNIQUEL, DDSP
Monsieur PIZZOCARO, SDIS
Monsieur MITTON, DDAM et représentant de la DIREN
Monsieur DELADREUE, DRIRE
Monsieur DUTEURTRE, DDASS
Monsieur CAVAREC, Inspection Académique

Représentants du ministère de la Défense

Vice-amiral d'escadre VAN HUFFEL, préfet maritime
Contre-amiral O'NEILL, préfecture maritime
Contre-amiral BAUD, directeur du service de soutien de la flotte de Toulon
Capitaine de vaisseau JACQUET, préfecture maritime

Représentants des intérêts économiques et sociaux

Monsieur BIANCHI, CCI
Monsieur SERRA, CMAV
Madame SAUX, Comité Local des Pêches Maritimes
Mademoiselle RANC, Comité Local des Pêches Maritimes

Représentants d'associations agréées de protection de l'environnement

Monsieur BELLONNE, MART
Monsieur ECOCHARD, MART
Monsieur SALA, Fédération varoise de pêche et de protection du milieu aquatique
Monsieur PELLEN, Collectif contre les rejets radioactifs
Monsieur CONTE, Collectif contre les rejets radioactifs

Madame TRONCHE, UDVN 83
Monsieur POISSON, UDVN 83
Monsieur PRIEUX, AVSANE
Madame COMBES AVSANE

Représentants des collectivités locales

Monsieur GAIRALDI, Conseil Général
Monsieur JAUFFRET, LA SEYNE-SUR-MER
Monsieur HASLIN, LA GARDE
Monsieur CONSTANT, SAINT-MANDRIER
Monsieur THIMOLEON, OLLIOULES

Absents :

Délégation Militaire Départementale : absent excusé
Mairie LE PRADET : absent excusé
Chambre d'Agriculture : absent excusé
DIREN : absent excusé
Mairie de TOULON : absent excusé

Le jeudi 28 avril 2005, Monsieur le préfet du Var a présidé la troisième réunion de la commission d'information auprès du site d'exploitation des installations nucléaires du port militaire de Toulon.

Monsieur le Préfet Maritime a souhaité la bienvenue aux participants de la Commission d'Information sur la Base Navale et plus particulièrement dans la salle de réunion de la Base sous Marine.

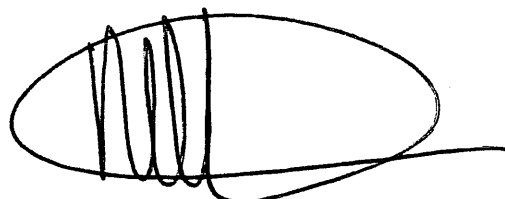
Monsieur le Préfet du Var a présenté l'ordre du jour de la réunion qui a été précédée par la visite du porte-avions Charles de GAULLE et notamment la Zone de Sécurité Nucléaire (ZSN), le PC machines-électricité-chaufferies (PC MEC) ainsi que le PC Sécurité entre 13h30 et 16h00.

Avant de débiter l'ordre du jour, Messieurs le Préfet du Var et le Préfet Maritime ont recueilli les avis des participants sur la visite effectuée.

- Monsieur DARTOUT a relaté l'historique de la Commission d'Information pour aboutir à son financement par le Ministère de la Défense au titre des années 2003 et 2004 (soit 1500,00 Euros/an). Les crédits ayant été reçus fin 2004 par la préfecture, et en raison des contraintes budgétaires, une acquisition de matériel a été décidée par l'achat d'un traceur format A1et d'un vidéo projecteur pour l'édition de cartes ou de documents nécessaires au PPI du Port Militaire de TOULON, ainsi que pour la projection de diaporamas lors des réunions de la Commission. Un groupe de travail a été proposé par Monsieur DARTOUT afin de réfléchir et de recevoir les projets susceptibles d'être financés sur le budget de l'année 2005 (soit 1500,00 Euros). Le financement pourra être abondé par les différents services qui participent à la Commission en fonction des projets proposés.

- Dans le cadre de l'actualisation du PPI du Port Militaire de TOULON, le Préfet du Var a expliqué que le document est établi en fonction des informations communiquées par la Marine ainsi que par le DSND (Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la Radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense). Dans le cadre de la concertation avec l'ensemble des partenaires, il est proposé aux associations et aux communes de participer dans la deuxième quinzaine du mois de juin à une réunion au cours de laquelle l'ensemble des observations seront discutées.
- Monsieur PELLEN (Comité Contre les Rejets Radioactifs) a rappelé l'objectif de son association et a remercié le Commandant JACQUET pour les réunions pédagogiques organisées. Il a évoqué les consignes de sécurité qui s'appliquent aux bateaux français et a posé la question pour les navires étrangers.
- Le Préfet Maritime a confronté l'évolution du devenir de la Commission d'Information et du caractère « secret défense » des éléments abordés. Il a répondu aux interrogations de Monsieur PELLEN sur l'accueil des bateaux étrangers dont le déroulement relève d'accords qui sont signés au niveau national.
- Messieurs PELLEN et ECOCHARD ont souhaité que la Préfecture du Var mette en place des réunions de même nature portant sur l'organisation civile.
- Monsieur le PREFET du Var a proposé l'organisation de réunions suite à cette demande.
- Monsieur PELLEN a abordé les questions sur les pastilles d'iode ainsi que les zones de danger. Monsieur DARTOUT a répondu que les réponses concernant les zones de danger pourraient être connues lors d'une réunion qu'il a proposée au mois de juin avec les associations et la mairie de TOULON (10 pers. Maxi).
- Suite à la demande de Monsieur PELLEN, le CV JACQUET a précisé que la nature de l'accident et les éléments pris en compte seront expliqués dans le PPI.
- Concernant l'implication de la population dans les exercices de sécurité civile, Monsieur le Préfet du Var a expliqué qu'aucun exercice n'était prévu avant 2007.
- Madame FABRE a rappelé tous les volets de sécurité civile qui ont été joués lors de l'exercice « Dramont » jusqu'à la limite du déclenchement du PPI.

Les participants à la Commission d'Information du Port Militaire de TOULON n'ayant plus de question à poser, le Préfet du Var a conclu la réunion en fixant la prochaine rencontre de la Commission au courant du mois d'octobre 2005.



Pierre DARTOUT